



Rénovation des écoles: le gouvernement annonce sa méthode, suscitant les critiques des maires

(AFP) -

Le gouvernement a précisé jeudi les contours de son plan de rénovation énergétique des écoles, qui vise 40.000 écoles rénovées d'ici 2034, demandant aux préfets de sélectionner les projets prioritaires, une méthode aussitôt qualifiée de "recentralisatrice" par l'Association des maires de France (AMF).

Le président Emmanuel Macron a annoncé la semaine dernière le déblocage de 500 millions d'euros supplémentaires dans le cadre du fonds vert pour rénover plus de 40.000 établissements scolaires d'ici 10 ans.

Les ministres de l'Education nationale Gabriel Attal, et de la Transition écologique, Christophe Béchu, ont lancé jeudi un "comité d'animation national" chargé de suivre l'avancement du programme à raison de "deux réunions par an", tout en précisant jeudi que ces 500 millions d'euros annuels viendraient s'ajouter dès 2024 aux 2 milliards d'euros du fonds vert et s'adresseraient uniquement aux écoles primaires et maternelles.

Sur les "43.908 écoles, on considère qu'on en a au moins 40.000 qui ne sont pas aux normes, (...) ce qui représente 50 millions de m² et 50% du patrimoine bâti des communes", a déclaré Christophe Béchu.

"Nous allons prioriser (...) les établissements les plus énergivores mais aussi ceux qui se sont engagés dans une démarche d'autoévaluation et d'innovation pédagogique", a déclaré de son côté Gabriel Attal.

Les ministres écriront "dans les prochains jours" aux préfets et aux directeurs académiques afin qu'ils "identifient les projets prioritaires à accompagner".

L'objectif étant de constituer d'ici fin 2023 la liste "d'une dizaine d'écoles par département" qui pourront faire l'objet de rénovations dès l'été 2024.

"Alors que les écoles sont typiquement une compétence des communes, le préfet décidera de quelle école sera rénovée ou non, ce qui est quand même assez incompréhensible", a réagi lors d'une conférence de presse Christian Métairie, maire EELV d'Arcueil et membre de l'AMF.

"L'Etat décide seul de la manière dont on va organiser la rénovation des écoles", a abondé Delphine Labails, maire PS de Périgueux et également membre de l'AMF, se félicitant toutefois du déblocage d'une enveloppe dédiée aux écoles.

"C'est une crainte qui est totalement infondée, c'est exactement l'inverse", a répondu Christophe Béchu, précisant avoir reçu 16.000 demandes de subvention des collectivités territoriales.

Sur les huit premiers mois de 2023, 618 projets de rénovation d'écoles ont été soutenus par l'Etat pour un montant de 618 millions d'euros.

Lancé en mai, le programme EduRénov, porté par la Banque des territoires, s'adresse également aux collèges et lycées et mobilise 2 milliards d'euros de prêts pour les collectivités ainsi que 50 millions d'euros de crédits d'ingénierie.

Afp le 14 sept. 23 à 16 38.